

212C1058
FR0010146092-OP025-AS13

20 août 2012

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

LEGUIDE.COM

(Alternext)

1. Le 20 août 2012, Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Lagardère Active, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions LEGUIDE.COM, en application des articles 235-2 et 234-2 du règlement général.

A l'issue d'une offre contractuelle d'achat initiée à titre volontaire par la société Lagardère Active du 9 mai au 12 juin 2012 sur les actions LEGUIDE.COM au prix de 28 € par action¹, la société Lagardère Active a acquis 2 115 532 actions LEGUIDE.COM et a franchi les seuils de 50% du capital et des droits de vote de LEGUIDE.COM en date du 28 juin 2012².

L'initiateur, qui détient à ce jour 2 154 360 actions LEGUIDE.COM représentant autant de droits de vote, soit 60,89% du capital et 58,14% des droits de vote de la société³, s'engage irrévocablement à acquérir au prix unitaire de **28 €** la totalité des actions LEGUIDE.COM existantes non détenues par lui, soit 1 383 672 actions, ainsi que 27 390 actions susceptibles d'être émises pendant l'offre à raison de l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE).

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

2. Conformément à l'article 231-38 IV du règlement général, l'initiateur se réserve la possibilité, jusqu'à la date d'ouverture de l'offre, de se porter acquéreur d'actions LEGUIDE.COM dans la limite de 415 101 actions, sur la base d'un ordre libellé au prix de l'offre. Natixis interviendra à l'achat pour le compte de l'initiateur dans ce cadre.
3. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et celles relatives aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres LEGUIDE.COM sont applicables.

¹ Il est précisé que l'offre contractuelle a initialement été ouverte le 9 mai 2012 au prix de 24 € et que le 5 juin 2012, l'initiateur a décidé de relever le prix de l'offre à 28 € par action LEGUIDE.COM.

² Il est précisé que la société Lagardère Active a acquis par ailleurs 38 828 actions LEGUIDE.COM le 7 mai 2012, au prix moyen de 23,93 € par action.

³ Sur la base d'un capital composé de 3 538 032 actions représentant 3 705 665 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.